



LE BAYOLLAIS

CINÉMA PLEIN AIR

Loisirs

p.8

VACANCES ESTIVALES

Trésors d'Élisabeth

p.9

INSCRIPTION EN COURS

Jardin d'enfants

p.10

CONSEIL MUNICIPAL



Siège 1

François-Henri Lafarge



Siège 2

Benoît Desrochers



Siège 3

Diane Lavallée



Siège 4

Pierre Coutu



Siège 5

Serge Perreault



Siège 6

Vacant



**Pour rejoindre la
municipalité
(24h / 7 jours)**



**Sur le territoire : 311
De partout : 450 759-2875**



info@ste-elisabeth.qc.ca



**2195 rue Principale
Sainte-Élisabeth, J0K 2J0
L - J : 8 h à 12 h 15 et 13 h à 16 h 30
V : 8 h à 12 h**

Citoyens, citoyenne

Processus de divisions des districts électoraux

Une réunion d'information a eu lieu le 17 juin dernier, concernant les districts électoraux pour notre municipalité. Celle-ci a été réalisée par M. Marc Lortie, expert-conseil en gestion de division électoral. M. Lortie a expliqué le fonctionnement de représentation des élus par rapport à chaque district.

Un élu peut représenter un district, qu'il réside ou non dans ce district. Seuls les gens de ce district peuvent voter pour ce conseiller. Pour le poste de maire, tout le monde vote.

Le nombre de personnes par districts ne peut varier plus de 25% entre chacun. Le découpage a été fait par M. Lortie et approuver le conseil municipal.

Projet concernant l'aqueduc

Le conseil municipal est en étude pour installer un réservoir d'eau potable pour combler la pression en eau potable pour la Maison des Aînés et nous avons mandaté M. Ghyslain Lambert, ingénieur pour nous aider à finaliser ce dossier.

Rénovation du Centre communautaire
Gervaise-Bélanger sp

Une présentation détaillée sur la représentation Centre Communautaire Gervaise-Bélanger sp, a été expliquée lors de la séance du conseil municipal. Plusieurs firmes d'ingénieur, spécialisées dans différents secteurs, ainsi qu'un architecte seront nécessaires pour finaliser l'intérieur de cette bâtisse. Après plusieurs mois d'étude du dossier avec des professionnels, la solution a été trouvée.

La réserve pour les frais des professionnels sera augmentée à 500 000 \$, si nécessaire.

Bon été 2024 à tous!



Maire

Louis Bérard

maire@ste-elisabeth.qc.ca

RÈGLEMENTS

- Adoption du règlement 548-2024, établissant les districts électoraux.
- Adoption du règlement 387-2024 -1, vente de garage.
- Dépôt du projet de règlement 540-2024 -1, emprunt et dépense pour les plans et devis de la rénovation du centre communautaire Gervaise-Bélanger sp.
- AVIS D'ASSUJETTISSEMENT : Compétence du règlement 165 réseaux large bande.

TRÉSORERIE

- Avis de rappel pour les taxes impayées
- Dépôt de la liste des engagements au 10 juin 2024

RESSOURCES HUMAINES

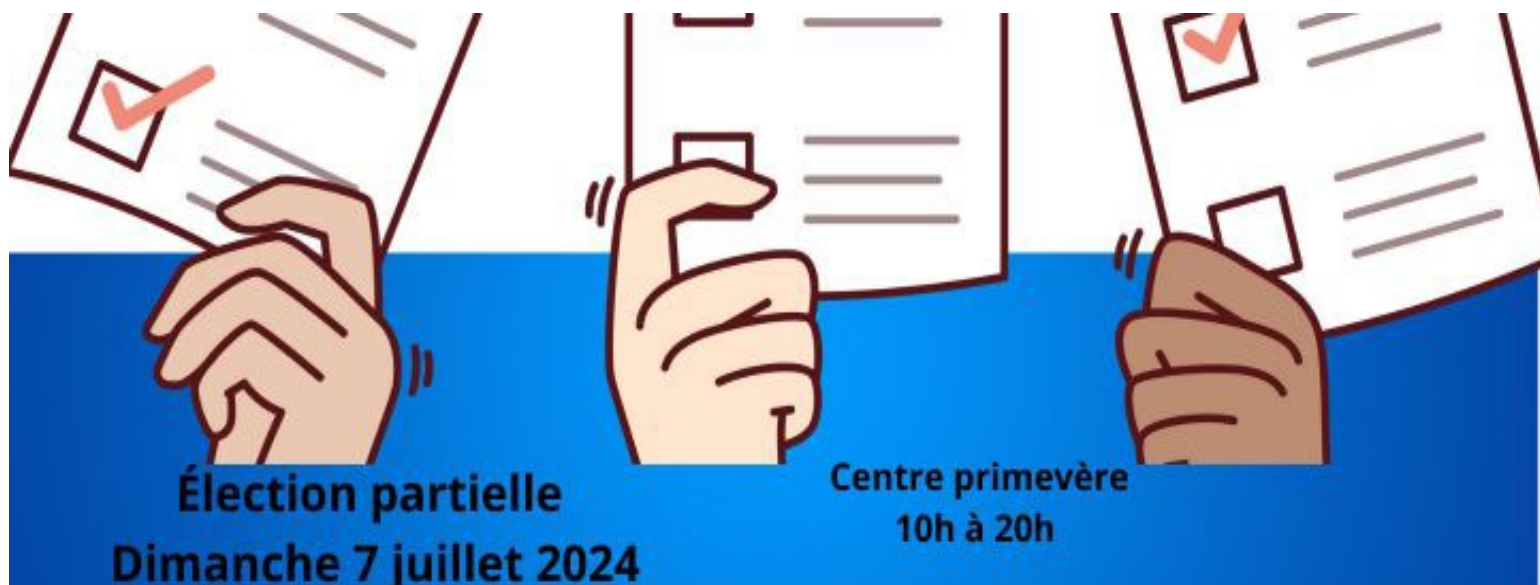
- Embauche temporaire : entretien ménager
- Confirmation de nomination : secrétaire-réceptionniste

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Il y a eu 8 permis émis pour le mois de mai 2024
- Consultation publique, réseau de recharge de voiture électrique
- Un devis a été émis pour l'appel d'offres professionnel pour le projet de rénovation du concentré communautaire Gervaise Bélanger.
- Cinq dossiers pour le PIIA (Comité consultatif d'urbanisme) :
 - 173-179 rue Mercier
 - 91, rue Mercier
 - 30, rue Mercier
 - 31, rue Saint-Thomas
- Frais de parc pour lotissement : 3179 rangs hauts de la rivière
- Il y a des appels de candidatures pour la corporation de développement économique de Sainte-Élisabeth ainsi que pour le comité image et revitalisation et pour terminer il en a une pour le comité consultatif de l'urbanisme.

TRAVAUX PUBLICS

- Il y a eu autorisation de dépense pour le marquage de rue donnée à la ligne MD pour les axes principaux uniquement.



AVIS PUBLIC

Lors de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le 17 juin 2024, à 19 h, au 2391, rue Principale, Sainte-Élisabeth, centre Primevère, il a été adopté le règlement 548-2024, Établissant les districts électoraux



La définition des districts se retrouve ci-dessous.

AVIS EST DONNÉ QUE le règlement est disponible, à des fins de consultation, au bureau municipal aux heures régulières de bureau ainsi que sur le site Internet de la municipalité.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ QUE tout électeur ou toute électrice, conformément à l'article 23 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2), peut dans les quinze (15) jours de la publication de l'avis, faire connaître par écrit son opposition au règlement. Cette opposition doit être adressée par la poste ou par courriel à la :

Commission de la représentation électorale du Québec

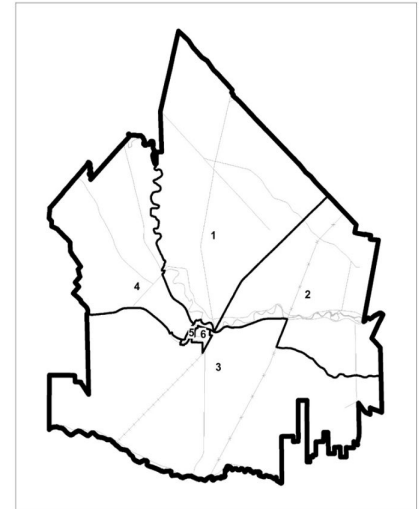
1045 avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 200
Québec (Québec) G1W 0C6

Opposition_CRE@electionsquebec.qc.ca

(Original signé) _____

David Paradis-Lapointe,
Directeur général et greffier-trésorier

Totalité du territoire



Périmètre urbain



Numéro du district	Superficie ² en km	Quantité d'électeurs domiciliés	Quantité d'électeurs non domiciliés	Quantité totale d'électeurs	Écart à la moyenne	
					En quantité d'électeurs	En %
1	23,68	181	8	189	-6	-3,0%
2	14,37	199	2	201	+6	+3,0 %
3	31,29	162	15	177	-18	-9,2 %
4	12,96	196	5	201	+6	+3,0 %
5	0,19	177	0	177	-18	-9,2 %
6	0,23	227	0	227	+32	+16,4 %
Total	82,72	1 142	30	1 172	---	---

Suite à la page suivante

District électoral numéro 1

En partant d'un point situé à l'intersection du chemin Saint-Pierre et de la limite municipale, généralement nord-est; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Sud-est, la limite municipale généralement nord-est, la voie ferrée, la rivière Bayonne, le ruisseau Sainte-Émilie, le rang du Haut de la Rivière, le rang de la Rivière Nord, la rivière Bayonne, les limites municipales généralement nord-ouest puis Nord-est, et ce, jusqu'au point de départ.

Ce district contient 189 électeurs pour un écart à la moyenne de -3,0 % et possède une superficie de 23,68 km².

District électoral numéro 2

En partant d'un point situé à l'intersection de la voie ferrée et de la limite municipale, généralement nord-est; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Sud-est, les limites municipales généralement nord-est puis est, le ruisseau dénommé le Grand Fossé, la ligne de transport d'énergie électrique, le rang de la Rivière Sud, la voie ferrée, et ce, jusqu'au point de départ.

Ce district contient 201 électeurs pour un écart à la moyenne de +3,0 % et possède une superficie de 14,37 km².

District électoral numéro 3

En partant d'un point situé à l'intersection du ruisseau dénommé, le Grand Fossé et de la limite municipale généralement est; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Sud, les limites municipales généralement Est puis Sud puis Ouest, le rang du Ruisseau, la limite séparant les deux propriétés sises aux numéros civiques 2630 et 2640 rang du Ruisseau, le ruisseau Sainte-Émilie, la limite sud-est de la propriété sise au numéro civique 2590 rang du Ruisseau, la limite séparant les deux propriétés sises aux numéros civiques 2575 et 2577 rang du Ruisseau, la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté sud-est du rang du Ruisseau, le prolongement en direction ouest de la limite séparant les deux propriétés sises aux numéros civiques 118 et 124 rue Casaubon, la limite arrière des propriétés ayant front sur les côtés ouest puis Sud de la rue Casaubon, la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté Ouest de la rue Saint-Thomas, la voie ferrée, le prolongement en direction Est de la rue Laporte, cette dernière rue, la rue Pelland, la rue Principale, le rang de la Rivière Sud, la ligne de transport d'énergie électrique, le ruisseau dénommé le Grand Fossé, et ce, jusqu'au point de départ.

Ce district contient 177 électeurs pour un écart à la moyenne de -9,2 % et possède une superficie de 31,29 km².

District électoral numéro 4

En partant d'un point situé à l'intersection du rang du Haut-de-la-Rivière et de la limite municipale généralement nord-ouest; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Nord-est, la rivière Bayonne, le rang de la Rivière Nord, le rang du-Haut-de-la-Rivière, le ruisseau Sainte-Émilie, la limite séparant les deux propriétés sises aux numéros civiques 2630 et 2640 rang du Ruisseau, ce dernier rang, les limites municipales généralement ouest puis nord-ouest, et ce, jusqu'au point de départ.

Ce district contient 201 électeurs pour un écart à la moyenne de +3,0 % et possède une superficie de 12,96 km².

District électoral numéro 5

En partant d'un point situé à l'intersection de ruisseau Sainte-Émilie et de la rivière Bayonne; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Sud-est, la rivière Bayonne, la voie ferrée, la rue Principale, la limite séparant les deux propriétés sises aux numéros civiques 2421 (église catholique) et 2431 rue Principale, les limites arrières des propriétés ayant successivement front les côtés Sud de la rue principale puis sud-est de la rue du Ruisseau, la rue Mercier, la rue Casaubon, la limite séparant les deux propriétés sises aux numéros civiques 118 et 124 rue Casaubon, son prolongement en direction ouest, la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté sud-est du rang du Ruisseau, la limite séparant les deux propriétés sises aux numéros civiques 2575 et 2577 rang du Ruisseau, la limite sud-est de la propriété sise au numéro civique 2590 rang du Ruisseau, le ruisseau Sainte-Émilie, et ce, jusqu'au point de départ.

Ce district contient 177 électeurs pour un écart à la moyenne de -6,84 % et possède une superficie de 0,19 km².

District électoral numéro 6

En partant d'un point situé à l'intersection des rues Saint-Thomas et Principale; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Sud-est, la rue Principale, la rue Pelland, la rue Laporte, son prolongement en direction Est, la voie ferrée, la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté ouest de la rue Saint-Thomas, la limite arrière des propriétés ayant front sur les côtés Sud puis ouest de la rue Casaubon, la limite séparant les deux propriétés sises aux numéros civiques 118 et 124 rue Casaubon, cette dernière rue, la rue Mercier, les limites arrières des propriétés ayant successivement front les côtés sud-est de la rue du Ruisseau puis Sud de la rue Principale, cette dernière rue, et ce, jusqu'au point de départ.

Ce district contient 227 électeurs pour un écart à la moyenne de +19,47 % et possède une superficie de 0,23 km².

AVIS PUBLIC



Lors de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le 17 juin 2024, à 19 h 00, au 2391, rue Principale, Sainte-Élisabeth, centre Primevère, il a été déposé le projet de règlement suivant :

497-2024 -1 Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux

En effet, l'article 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale prévoit l'obligation d'adopter, avec ou sans modification, un code d'éthique suivant toute élection générale.

De plus, le dernier code d'éthique a été adopté en 2019 et qu'une élection générale a eu lieu en novembre 2021.

Le présent code poursuit les objectifs suivants :

- a) Accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil de la municipalité et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
- b) Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre;
- c) Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
- d) Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Il n'y a pas de modification en référence au règlement 497-2019 précédent.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville durant les heures d'ouvertures ainsi que sur le site Internet de la municipalité.

Il est prévu que le projet de règlement soit adopté lors de la séance ordinaire du 15 juillet 2024 au 19h au Centre Primevère.

DONNÉ à Sainte-Élisabeth, ce 4 juillet 2024.

_____ (Original signé) _____
David Paradis-Lapointe,
Directeur général et greffier-trésorier

ACTION CITOYENNE
EN CAS DE VANDALISME

 **Je signale**

Signalement, information
 450 310-4141

Le vandalisme en domaine public ou privé,
impacte toute la communauté.

LES MARCHÉS d'Élisabeth 2024



SAMEDI
10 AOÛT



10 H à 15 H



DEVANT LE CENTRE GERVAISE-BÉLANGER SP
2421 RUE PRINCIPALE

EXPOSANTS :

JU-ARTISANA • LES CRÉATIONS DIDI • LE VIEUX BALSAMIQUE • CRÉATION SYLVIE • LES ARTISANES • ÉPICURE • LES ARTISANS BULLES • IMAGINE TA POTERIE • LA CABANE DU CAP ROCHEUX • MIEL ET VENIN • LES TRÉSORS D'ÉLISABETH

PLACES DISPONIBLES 450 759-2875

Présence de :



**VENTE DE PRODUITS AGROALIMENTAIRES
ET ARTISANAUX LOCAUX ET RÉGIONAUX**

CINÉMA 2024

EN PLEIN AIR



Parc Primevère | 19h30

Apportez vos chaises et couvertures!
Le film débutera au crépuscule

Vente de pop corn,
barbe à papa, chips,
bonbons et
rafraîchissements sur
place.



19 JUILLET



2 AOÛT



16 AOÛT



Trésors d'Élisabeth

Organisme d'entraide et de partage

7 volets : alimentaire, vestimentaire, artisanats, arts, socialisation (Bayo Café), aide financière et écrivain public
 2470 rue principale . 450 756-1852 450 756-2604

COMPTOIR VESTIMENTAIRE

La gagnante du 2^e tirage mensuel d'un sac est madame Ginette Lauzon. Félicitation !
 Pour participer au prochain tirage, vous n'avez qu'à signer un coupon lors de vos prochains achats au comptoir vestimentaire.

IMPORTANT

Changement d'heure d'ouverture au comptoir vestimentaire
 Les heures d'ouverture sont maintenant :

Les mardis de 9 h à 16 h
 Les jeudis de 13 h à 19 h

Comptoir vestimentaire
 fermé
 pour les vacances les
 semaines du 28 juillet et
 du 4 août 2024.

COMITÉ DES ARTS

Fête des épouvantails 2024

A mettre à votre agenda que la fête des épouvantails 2024 se tiendra le samedi 28 septembre prochain. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour cette journée merveilleuse pour différentes tâches tel que :

- Aide au montage et démontage des structures
- Distribution de matériel
- Aide général
- Aide au bricolage
- Aide au kiosque de nourriture

Si cela vous intéresse, communiquez avec les Trésors d'Élisabeth au 450 756-2604.

D'ici là, nous vous souhaitons un très bel été !



Juillet 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	 1	2	3	Boîtes alimentaire 4	5	6
Élection  7	Cartes FADOQ 8	9	Club de pétanque 10	Boîtes alimentaire 11	Cartes FADOQ 12	13
14	Cartes FADOQ Conseil Municipal 15	16	Club de pétanque 17	Boîtes alimentaire 18	Cartes FADOQ  19	20
21	Cartes FADOQ Bibliothèque 22	Bibliothèque 23	Bibliothèque Club de pétanque 24	Boîtes alimentaire 25	Cartes FADOQ 26	27
28	Cartes FADOQ 29	30	Club de pétanque 31	Boîtes alimentaire		



**Jardin
d'enfants**

Garderie éducative

Faire vivre des ateliers pédagogiques et d'apprentissage pour les enfants de 3 à 5 ans.

Centre Primevère, 2391 rue principale . 450 421-0702

Le 31 mai, nous sommes allés pour une journée plein air chez Madame Monique. Nous avons eu beaucoup de plaisir.

Le 14 juin les amis du Jardin ont assisté au spectacle de musique de l'école Emmélie-Caron. Merci au personnel de l'école de nous avoir accueillis pour ce magnifique spectacle! Bravo aux élèves et au professeur de musique qui ont travaillé fort pour la préparation de cet évènement.

Le jardin aura sa dernière activité le 21 juin. Merci aux parents et aux grands-parents pour leur participation tout au long de l'année.

Bravo les amis pour tous les progrès accomplis! Vous êtes des champions et championnes! Nous ferons relâche pour l'été et reprendrons nos activités en septembre.

Bon été !

Madame Monique



INSCRIPTION EN COURS

Pour les enfants de 3 à 5 ans

Début septembre prochain.

Téléphoner : 450 756-9830

Roxanne Chaput



**Club de
pétanque**

Organisme de loisirs

Ligues amicales estivales et tournois du mois de mai au mois de septembre

Centre Primevère, 2391 rue principale . 450 753-3551

Bienvenue à tous ! Aucune inscription préalable. Tous les mercredis soir dès 18 h 15 au Parc Primevère.

Équipe formée au tirage, à chaque rencontre.

TOURNOIS avec inscription sur place entre 10 h et 11h **Dimanche 7 juillet** **Dimanche 4 août**



Organisme de loisirs et socialisation

Bingo, jeux de carte et activités spéciales

Centre Primevère, 2391 rue principale . 450 753-3551



Organisme de loisirs

Événements et activités pour la population de Sainte-Élisabeth

Centre Primevère, 2391 rue principale . 450 759-2875

Le comité des loisirs vous souhaite de passer un très bel été !

Prochaines activités

Venez nous faire un petit coucou lors des cinémas en plein air, le 19 juillet, 2 et 16 août, nous y serons !

Nous organisons une tournée en vélo dans le cadre du festival Bayollais le 24 août prochain. Tous les détails seront publiés sous peu.

À très bientôt !



**Pour réduire
la consommation
d'eau potable
aux heures de pointe,**

**on remplit la piscine
le soir ou la nuit.**

Votre gouvernement Québec

**DISTRIBUTION L'HÉRITAGE
PRODUIT BÉLISLE**
www.naturebelisle.net

Grande gamme de nourriture pour animaux
Semence à pâturage et à gazon

Roxane Desrosiers : 450 365-7361
David Rainville : 450 421-7361
2500 Rang du ruisseau, Sainte-Élisabeth
Cueillette sur rendez-vous



Vente de pièces
et équipements
neufs ou usagés

450 796-4000

agrosolutionsdm.com

DEUX SUCCURSALES

625, Salvail Sud, La Présentation QC
3607, Route de Sainte-Béatrix, Saint-Ambroise-de-Kildare QC

LA GESTION DES ÉMOTIONS, UN DÉFI À TOUS LES ÂGES.

Consultations hybrides offertes
(en présentiel et en vidéoconférence)

Problématiques :

- L'**estime** de soi
- La **confiance** en soi
- La gestion des **peurs**
- La gestion de la **colère**
- L'**intelligence** émotionnelle
- L'amélioration des **relations**
- La **communication** respectueuse

Tél. ou SMS : 514-816-8975
tra@karinedesrosiers.com



Karine Desrosiers
TRA, Thérapeute en relation d'aide^{MD}



Thérapie offerte à partir de 5 ans*

* Disponible également pour les adolescents et les adultes.
Reçu applicable pour la plupart des assurances.

NOUVEAU BUREAU
CENTRE-VILLE DE JOLIETTE

